



Compte rendu CAPD du 7 septembre 2012

Révision d'affectation :

7 demandes de révision d'affectation : 5 collègues ont bénéficié d'une révision d'affectation.

5 situations identiques en terme de problématique mais comme il n'y a pas de cas qui se détache cela s'est décidé au barème.

Affectation des enseignants :

19 enseignants sont nommés.

Le surnombre est occupé par les enseignants stagiaires

Il reste des postes vacants non pourvus. L'IA a affecté en priorité les collègues sur les ouvertures de classe et dans un 2nd temps sur les postes restés vacants.

On ne peut pas mettre les collègues en surnombre sur ces postes car le surnombre est occupé par les stagiaires. Des remplaçants seront bloqués à l'année sur ces postes, ce qui impactera donc la brigade de remplaçants !!

Suite à cette situation nous avons émis un vœu intersyndical :

La situation du département de la Gironde fait que dès la rentrée des postes vacants sont occupés par des titulaires remplaçants bloqués pour l'année ou restent vacants. Cela est inacceptable.

C'est pourquoi nous demandons que des inéats soient acceptés pour la Gironde pour qu'il y ait un enseignant dans toutes les classes sans impact sur les moyens de remplacement.

A l'heure actuelle, à la connaissance des représentants des personnels, une dizaine de personnels sont nécessaires.

Il y a 2 postes vacants de psychologue scolaire : Lacanau et Vertheuil. Un appel à candidature va être lancé sur ces 2 postes ainsi que pour le poste de psychologue scolaire qui est à mi-temps annualisé d'Eysines.

Exeat-Ineat

Lors des CAPD précédentes nous avons actés : 15 sorties dont 11 par échanges.

Suite à la très forte pression à l'entrée dans notre département, le DASEN autorise 2 inéats supplémentaires sur des situations médicales très délicates.

Par contre le DASEN a usé de son droit de faire entrer quelqu'un hors critère, certes en rapprochement de conjoint de fonctionnaire, mais loin dans le classement.

Suite à cette décision voici la déclaration intersyndicale :

Le DASEN propose une intégration exceptionnelle. Nous demandons l'intégration préalable des personnels dont la demande est de rang supérieur. En cas de réponse négative cette intégration se fera contre l'avis des représentants des personnels.

Le DASEN n'a pas répondu favorablement à notre demande. Il y a donc eu 3 inéats de plus.

Questions diverses

Modules de formation pour la scolarisation des enfants handicapés

La circulaire concernant les modules de formation nationale pour la scolarisation des enfants handicapés est parue au BO du 23 août 2012. Les enseignants du 1er et 2nd degré, titulaires du CAPA-SH ou du 2CA-SH, pourront bénéficier de ces modules organisés au niveau académique dans le cadre de la formation continue. Comment la diffusion de l'information, le recueil et la validation des candidatures se feront-ils ?

Réponse DASEN : Les stages sont dans toute la France et plutôt dans le nord de la France. La diffusion a été faite via dans le BO, il n'y aura pas d'autres diffusions par l'administration.

Les candidatures se font via le logiciel GAIA.

Concernant la validation des candidatures : l'avis favorable risque d'être assez difficile compte tenu du financement, qui est très bas, voire inexistant !!!!

Suspension de l'aide personnalisé pour les directeurs d'école

Dans notre déclaration nous avons demandé à ce que les directeurs puissent être dispensés d'aide personnalisée, ces collègues étant déjà privés d'aide administrative

Réponse DASEN : Je ne donne pas de réponse aujourd'hui, il faut y réfléchir on en rediscutera très prochainement.